

SECRETARIAT GENERAL

C A B I N E T

**RAPPORT DE L'ATELIER D'INFORMATION DES ACTEURS DU SECTEUR
PRIVE SUR LE PROCESSUS D'ELIGIBILITE DU TOGO AU MILLENNIUM
CHALLENGE ACCOUNT DES ETATS - UNIS**

I- Introduction

Dans le cadre de la poursuite des activités devant conduire le Togo à l'éligibilité au MCA des Etats-Unis, le Gouvernement a organisé avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement, un atelier d'information des acteurs du Secteur Privé sur le processus d'éligibilité audit programme. L'atelier s'est tenu le vendredi 23 mai 2014 à partir de 08 heures à la salle de conférence de l'hôtel Sancta Maria et a connu la participation des Organisations de la Société Civile, de l'Ambassadeurs des Etats-Unis au Togo, de la Représentante Résidente du PNUD, du Ministre Conseiller du Président de la République ainsi que l'équipe MCA du Togo. Cet atelier animé par le Cabinet BEIS FINANCE CONSULTING avec l'appui de l'équipe MCA du Togo a pour objectif d'informer et de sensibiliser les acteurs du Secteur Privé sur les indicateurs du MCC, les critères d'éligibilité ainsi que sur leur rôle et leur responsabilité dans le processus d'éligibilité. La liste des participants est annexée au présent rapport.

II- Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois interventions, notamment l'allocution de la Représentante Résidente du PNUD, Madame Khardiata LÔ NDIAYE l'allocution de l'Ambassadeur des Etats-Unis au Togo, M. Robert E. Whitehead et du discours d'ouverture du Ministre Conseiller du Président de la République, M. Stanislas Bamouni BABA. Des trois interventions, il ressort que le Togo s'est inscrit dans une démarche participative et inclusive avec l'implication de tous les acteurs au développement en particulier le Secteur Privé. Il a été souligné la nécessité pour le Togo de mobiliser toutes les ressources adéquates pour remplir aisément les indicateurs de la gouvernance juste, de l'investissement dans le capital humain et l'encouragement de la liberté économique que prend en compte le programme MCA. Il a été indiqué que l'opportunité sera donnée aux acteurs du Secteur Privé de constater d'eux-mêmes, que tous les indicateurs d'éligibilité des pays au Millenium Challenge Account convergent vers la création d'un environnement propice au développement de l'économie de marché et du secteur privé. Les réformes déjà mises en œuvre et en cours, notamment les élections législatives de 2013, le nouveau Code Pénal contribueront à améliorer l'indicateur du Togo dans le domaine de la lutte contre la corruption. Par ailleurs, les progrès réalisés par le Togo depuis 2013, à savoir dans la création d'entreprise, le respect des libertés civiles et le gain de 20 places dans le classement de Transparency International dans la lutte contre la corruption, mériteraient d'être capitalisés pour accélérer l'accès du Togo au financement du Millenium Challenge

Account. Il a été reconnu que malgré les efforts du gouvernement, beaucoup de défis demeurent et l'éligibilité du Togo au MCA sera tributaire d'un travail concerté entre les structures de l'Etat, la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers. Il a été souligné l'engagement du Chef de l'Etat dans le processus à travers la prise d'un décret créant la Cellule MCA-Togo. Les intervenants ont tous exprimé l'optimisme quant à l'éligibilité au cours de cette année.

III- Déroulement des travaux

1. Présentations des modules

- Présentation du Millennium Challenge Account et des objectifs de l'atelier

Ce module a permis de présenter aux participants le mécanisme de financement américain « Millennium Challenge Account » géré par l'organisme « Millennium Challenge Corporation ». Dans son exposé, le consultant a passé en revue l'historique du programme MCA et son évolution dans le temps. Ce tour d'horizon a permis de définir aux participants, les objectifs de l'atelier.

- Présentation des indicateurs d'éligibilité et revue des résultats de l'évaluation de MCC

Dans ce module le consultant a fait connaître aux participants les indicateurs d'éligibilité et le système utilisé par le MCC pour déterminer lesdits indicateurs. Au nombre de 20 indicateurs, ils sont repartis en trois catégories, notamment « Liberté Economique », « Investir dans le Capital Humain » et « Bonne gouvernance ». Les résultats de l'évaluation annuelle de MCC ont été présentés et commentés aux participants sur la base des cartes des scores des années 2012, 2013 et 2014.

- Présentation des activités du plan d'actions prioritaires relatives au Secteur Privé

A partir de ce module, le consultant a fourni aux participants les actions, mesures et réformes du plan d'actions prioritaires 2014 qui nécessitent l'implication de la Société Civile.

2. Débat

Des échanges de qualité et de haut niveau ont permis aux participants d'être clarifiés sur les différentes préoccupations soulevées à la fin de chaque présentation. Cela a permis aux participants de mieux comprendre l'enjeu du financement du MCA et de situer leur rôle et leur responsabilité dans le processus d'éligibilité du Togo audit financement.

3. Leçons tirées

L'atelier a permis de faire connaître aux acteurs du Secteur Privé le travail qui leur incombe à travers le plan d'actions. L'on a noté l'intérêt, l'engouement et l'engagement desdits à mieux s'organiser pour contribuer efficacement à l'éligibilité au MCA. Les acteurs du Secteur Privé ont compris qu'ils sont bénéficiaires du MCA et ont promis de se mobiliser pour l'aboutissement du processus.

4. Recommandations

Les recommandations suivantes ont été formulés par les participants à l'issu de l'atelier :

- Impliquer fortement les acteurs du Secteur Privé dans le processus d'éligibilité du Togo au MCA ;
- Accélérer la mise en œuvre des réformes à travers le vote et l'application des textes ;
- Mieux communiquer sur les réformes mises en œuvre.

5. Prochaines étapes

- Intégration des acteurs du Secteur Privé dans les trois comités sectoriels MCC mis en place

IV- Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été marquée par l'allocution du Ministre Conseiller du Président de la République, M. Stanislas Bamouni BABA. Celui-ci a remercié les acteurs du Secteur Privé pour leur participation. Il a indiqué qu'il est convaincu que tout le monde est engagé dans le processus puis ajouté que le principal bénéficiaire du MCA est le Secteur Privé. Il souligné la pertinence des questions et la qualité des réflexions puis lané un appel au Secteur Privé à apporter sa contribution à l'éligibilité du Togo au MCA dans l'intérêt des populations togolaises.

III- Conclusion

L'atelier d'information des acteurs du Secteur Privé sur le processus d'éligibilité du Togo au MCA s'est déroulé dans de bonnes conditions. L'évaluation de l'atelier a montré que globalement, les participants sont satisfaits. Ils ont bien apprécié la clarté et la simplicité des présentations faites par le cabinet et surtout la pédagogie utilisée. Ils ont apprécié également les réponses données par le Cabinet BEIS appuyé par l'équipe MCA-Togo à leurs préoccupations. En conclusion le processus d'éligibilité du Togo au MCA est mieux appréhendé par les acteurs du Secteur Privé.

Fait à Lomé, le 23 mai 2014

L'équipe MCA Togo